

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Nicolas DUPERRET, Maire de la commune de Présilly, certifie que la commune a porté connaissance de l'approbation du PLU et de son affichage par publication aux annonces légales dans deux journaux départementaux ; Publication en date du 25 juin 2018 et du 28 juin 2018. L'ensemble du dossier a été déposé en Préfecture ce jour.

Présilly,
Le 2 juillet 2018

Le Maire



N. DUPERRET